

ENTRE FECAMP ET ETRETAT. La pose des premiers récifs artificiels ouvre de larges perspectives scientifiques, écologiques et économiques.

A quand les crustacés ?

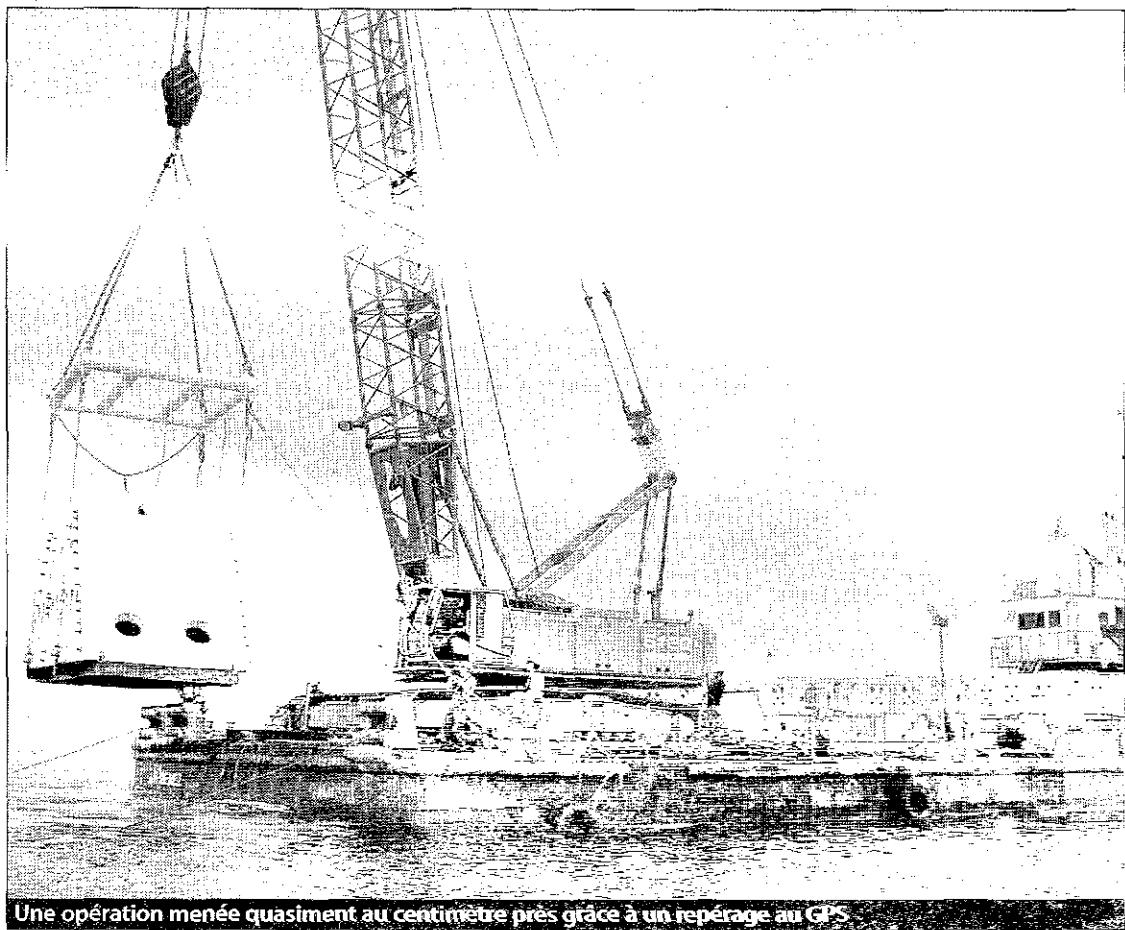
Une grande vague d'espoir de nature écologique est irrésistiblement attendue de l'expérience menée au large, entre Fécamp et Etretat. Car si, à travers le mouillage de récifs artificiels, bien des questions restent en suspens, d'autres laboratoires ouverts à travers le monde laissent déjà entrevoir une nouvelle manne dans les secteurs économique et scientifique.

La grande inconnue

Le mouillage d'un premier banc de récifs, entamé samedi par une ruche de professionnels rassemblés par la chambre de commerce et d'industrie de Fécamp-Bolbec, maître d'ouvrage, semble n'être qu'une première étape dans un processus dont les instigateurs attendent d'importantes retombées. « Certes, il convient d'être patients, explique Alain Michon, directeur des services. Il nous a fallu cinq ans pour vivre enfin cette journée exceptionnelle. C'est peut-être encore cinq autres années qu'il conviendra encore de patienter pour une analyse complète des résultats. Cinq années, ou peut-être moins - c'est ici la grande inconnue - au cours desquelles la nature va faire son œuvre, sur et dans ces modules de béton, que l'on a voulu adaptés au sol marin sur lesquels ils vont reposer pour plusieurs décennies. »

L'expérience atlantique

Si, en effet, la nature des récifs - à surface rugueuse et munis de fibres synthétiques - va irrésistiblement permettre à la flore locale de s'y accrocher, reste à analyser



Une opération menée quasiment au centimètre près grâce à un repérage au GPS

le comportement de la faune. « Pour l'Europe, aucune expérience de ce type n'a encore été menée en Manche, poursuit Alain Michon. Outre la Méditerranée, le dernier exemple en date sur la face atlantique a notamment permis de mettre en évidence la difficulté à utiliser de telles structures sur une zone sableuse. Or, ici, devant Etretat, nous avons un sol marin relativement plat recouvert de cailloutis et petits galets. Ce qui permet de maximiser une par-

tie des 25 ha de la concession qui nous a été allouée par l'Etat. » Alors que la première année d'études sera consacrée à surveiller l'état des structures et les phénomènes éventuels d'affouillement dus aux courants marins, les scientifiques auront la mission de relever les effets qualitatifs et quantitatifs sur la biomasse. « On sait qu'au Japon, 1 m² de récif fournit 20 kg de poisson par an. Ici, une première dépose porte sur

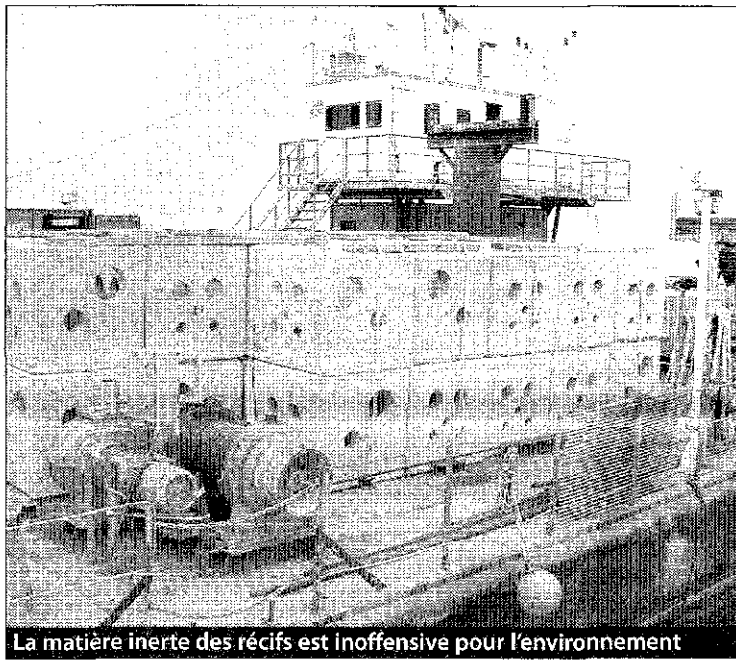
180 blocs de béton pour un volume de 450 m³. Et notre concession actuelle autorise de multiplier cette capacité par 10 au moins. Soit, à terme, une manne potentielle de 90 tonnes de ressource halieutique complémentaire pour la pêche côtière. Avec, en s'en doute déjà, le développement d'espèces aussi riches que les crustacés. Alors, à quand la langoustine du pays des Hautes Falaises ?...

Cinq jours pour positionner les récifs au GPS

« Toute la difficulté de notre travail réside dans le suivi en profondeur de la dépose des modules. Trois plongeurs se succèdent pour positionner au mètre près chacun des récifs, tout en luttant contre les courants. »

C'est à l'heure de la morte-eau, au plus près du passage entre marée descendante et marée montante, qu'interviennent ces professionnels de la société EMCC. Samedi, à 14 heures, à 2,4 km de la côte, l'élément central du récif atteignait le fond par 17 mètres. Un bloc de 40 tonnes en béton armé constitué de plaques préfabriquées en usine, treillis et hourdis et percé de parts en parts pour accueillir faune et flore. Une matière inerte jugée non polluante et donc sans incidence sur l'environnement.

« La pose est réalisée au GPS pour une inscription précise de



La matière inerte des récifs est inoffensive pour l'environnement

chaque élément de récif sur les cartes marines, précise Emmanuel Chollet d'EMCC.

Mais c'est seulement à l'étal de courant que les plongeurs peuvent aller vérifier son posi-

tionnement dans le courant. » Deux heures plus tard, pouvait débuter l'assemblage des neuf grappes de 25 tonnes chacune, espacées de 30 mètres et appelées à encercler l'élément central dans un rayon de 38 mètres. Grappes constituées de seize blocs cubiques évidés pour un volume de 40 m³. Enfin, dans un second rayon de 74 mètres à partir du bloc central, viennent s'ajouter vingt-cinq blocs de délimitation, espacés de 20 mètres pour un volume unitaire de 1,4 m³.

« Il faut compter, dans de bonnes conditions météo, environ trois jours pour l'ajustement de l'élément central et des grappes, précisait Emmanuel Chollet samedi après-midi. Il faut ajouter deux jours pour les petits éléments périphériques. »